

L'infirmerie est très confortable et bien assez grande pour notre monde, mais nous n'avons pas de place pour les malades civils, bien que nous en ayons eu huit en traitement dans le cours de l'année. Nous avons été obligés de refuser l'admission à bon nombre de gens atteints de la fièvre.

Je prends la liberté de recommander qu'à l'avenir il ne soit pas admis de malades civils dans nos infirmeries. Généralement, ces dernières ne sont pas trop grandes pour nos propres malades, et notre personnel, qui n'est pas nombreux, a assez à faire sans soigner des étrangers.

Les médicaments, instruments et accessoires sont en bon état, et, à l'exception de quelques articles, l'approvisionnement est suffisant pour l'année.

La plus stricte attention a été portée, pendant toute l'année, à l'état sanitaire du poste et de ses alentours, qui ont été l'objet de rapports hebdomadaires sous ce rapport, et j'ai l'honneur d'exprimer mon appréciation de la promptitude avec laquelle toutes les recommandations faites ont été mises à effet.

La bonté et l'attention témoignées aux malades par mes aides, les sous-officiers d'état-major Wallace et McNamara, et le constable Draycott, méritent des éloges particuliers.

J'inclus la liste des maladies traitées à l'infirmerie pendant l'exercice clos le 30 novembre 1890, et aussi un aperçu des besoins de cette infirmerie pour l'exercice qui expirera le 30 novembre 1891.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. AYLEN, M.D.,

Médecin auxiliaire.

Au commissaire de la P. C. N.-O.,
Régina.